

**MINISTERE DEL'ADMINISTRATION**

**TERRITORIALE ET DE LA DECENTRALISATION**

**\*\*\*\*\***

**REGION DE KIDAL**

**\*\*\*\*\***

**CERCLE DE TAKALOTE**

**REPUBLIQUE DU MALI**

**Un Peuple - Un But - Une Foi**

# **RAPPORT ANNUEL 2025**

## **INTRODUCTION**

Le présent rapport fait un aperçu des activités menées au cours de l'année 2025 par le Préfet et les Sous –Préfets, les Organisations Non Gouvernementales (O.N.G) évoluant dans le cercle de Takalote.

Il est à noter que les services techniques de l'Etat sont insuffisants. L'éducation et la santé sont fonctionnelles dans les deux (2) communes (Takalote et Tassik Touzek pour la santé). Les collectivités territoriales sont créées par la Loi n° 2023 –006 du 13 mars 2023

Qui ne sont pas fonctionnelles pour le moment.

Pour mieux aborder les péripéties de l'année 2025 qui s'achèvent nous examinerons dans une première partie :la présentation du cercle de Takalote et la situation administrative et dans une seconde partie : les activités menées, les difficultés rencontrées, les propositions de solution et les perspectives pour l'année 2026.

## **SOMMAIRE**

### **I-Présentation du cercle de Takalote et la situation administrative.**

#### **1/Présentation du cercle de Takalote**

- Monographie ;
- Situation géographique : Relief, Climat, Végétation, Hydrographie.

#### **2 /Situation administrative :**

- Personnel ;
- Matériel et Equipement ;
- Bâtiment administratif ;
- Situation du matériel électoral durable.

### **II/Activités menées, difficultés rencontrées, propositions de solution, perspectives pour l'année 2026.**

#### **1/Activités menées par :**

- Préfet ;
- Sous-préfet ;
- Organisation Non Gouvernementales.

#### **2/Difficultés rencontrées :**

- Insécurité ;
- Gestion des P.D.I ;
- Manque des collectivités Territoriales ;

- Insuffisance des services déconcentrés de l'état ;
- Manque de bureau pour les Représentants de l'état ;
- Manque des agents ;
- Manque des moyens de transport ;
- Manque des institutions financières (banques et micro-crédits).

### 3/Propositions de solution.

### 4/Perspectives pour l'année 2026.

## I -PRESENTATION DU CERCLE DE TAKALOTE ET SITUATION

### ADMINISTRATIVE :

#### 1 -Présentation du Cercle de Takalote :

Il est créé par les lois N°2023-006 et 2023-007 du 13 mars 2023.

Il est limité :

- Au Sud et à l'Est par la Commune d'Amassakad dans la région de Gao ;
- Au Nord par la Commune Urbaine de Kidal ;
- A l'Ouest par les Communes Rurales d'Anefif.

Il est situé à quarante (40) kilomètres de Kidal, Chef-lieu de région.

#### 2 -Situation Géographique :

- Le **Relief** : il a un relief caractérisé par la présence de chaînes de montagne et d'oueds à débit très fort.
- Le **Climat** : il a un climat sahélien désertique assez vigoureux. Les températures varient pendant les deux (2) périodes froide et chaude et une saison de pluie assez courte (100 mm en moyenne par an). Exceptionnellement, cette année le Cercle a été bien arrosé.
- L'**Hydrographie** : Il n'existe pas de fleuve dans le Cercle. Cependant, il faut noter la présence de quelques mares semi permanentes.
- L'**élevage** : Il demeure l'activité principale de la population
- La **population** : elle est majoritairement nomade. Dans le secteur de Takalote, il y a des personnes déplacées internes (PDI) venues de la région de Ménaka.

3 -**Situation politique** : La dissolution des partis politiques par le décret n°2025-033/PT-RM du 13 mai 2025.

#### • Personnel administratif :

La liste du personnel administratif du Cercle de Takalote

#### Situation administrative :

| N° | Prénom          | Nom    | N°MLe | Classe | Statut          | Qualité     | Lieu Affectation | Région |
|----|-----------------|--------|-------|--------|-----------------|-------------|------------------|--------|
| 1  | Fanta Mady      | KEITA  | Mr    | LCL    | Marié 5 enfants | Préfet      | Takalote         | Kidal  |
| 2  | Gilles          | TRAORE | 9007  | ADC    | Marié 4 enfants | Sous-Préfet | Amassine         | Kidal  |
| 3  | Moussa Gaoussou | TRAORE | 9234  | ADC    | Marié 4 enfants | Sous-Préfet | Tassik           | Kidal  |

|   |                 |       |      |     |                    |                 |        |       |
|---|-----------------|-------|------|-----|--------------------|-----------------|--------|-------|
| 4 | Boubacar Sidiki | KEITA | 7588 | ADC | Marié 6<br>enfants | Sous-<br>Préfet | Touzek | Kidal |
|---|-----------------|-------|------|-----|--------------------|-----------------|--------|-------|

1

Le constat dans ce volet personnel est qu'il n'y a aucun personnel d'exécution (auxiliaire), aucun agent de la catégorie intermédiaire de la fonction publique dans le cercle, d'où la nécessité de pallier à cette carence.

- **Matériels et équipements :**

Le Cercle ne dispose ni de matériel ni d'équipement.

- **Bâtiments administratifs :**

Le Cercle ne dispose d'aucun bâtiment administratif

- **Situation du matériel électoral durable.**

Le Cercle n'a aucun matériel électoral durable.

## **II-ACTIVITES MENEES, DIFFICULTES RENCONTREES PROPOSITION DE SOLUTIONS, PERSPECTIVES POUR 2025**

### **1-Activités menées**

#### **-LE PREFET**

- ✓ Prorogation de la révision annuelle des listes électorales du 1<sup>er</sup> janvier au 28 février ;
- ✓ Le 11 janvier 2025 : Participation à l'arrivée du ministre de la réconciliation, de la paix et de la cohésion sociale à Kidal ;
- ✓ Le 16 janvier 2025 : participation à l'atelier de renforcement de capacités dans le secourisme organisé à l'intention de l'administration et les forces de défense et sécurité ;
- ✓ Le 18 janvier 2025 : participation à l'installation du président et les membres de la délégation spéciale du conseil régional de Kidal ;
- ✓ Le 20 janvier 2025 : Participation à la célébration de l'anniversaire des forces armées du Mali au camp II de Kidal ;
- ✓ Le 31 janvier 2025 : Participation à la conférence sur l'an I du retrait de la CEDEAO ;
- ✓ Le 10 février 2025 : Participation à la rencontre d'échanges avec le CAAJ dans cadre de la révision annuelle des listes électorales 2025 sur le recensement et l'enroulement ;
- ✓ Le 13 février 2025 : Cérémonie de remise d'appui financier aux populations de Takalote et Tessalit par le COREN (Collectif des Ressortissants du Nord) ;
- ✓ Le 22 février 2025 : Participation à la réunion préparatoire de l'opération Sounkalo-Solidarité ;
- ✓ Le 26 février 2025 : Participation à la rencontre d'échanges avec le CAAJ dans le cadre de la charte du 20 au 23 février 2025 ;
- ✓ Le 28 février 2025 : Participation à la rencontre avec les forces vives de la région dans cadre du projet de la charte pour la paix et la réconciliation nationale ;
- ✓ Le 22 mars 2025 : Participation à la rencontre sur les travaux des Etats généraux du sport ;
- ✓ Le 14 avril 2025 : Réception par le Préfet à Takalote, le Gouverneur de la région de Kidal accompagné d'une forte délégation ;
- ✓ Le 15 avril 2025 : Participation à la rencontre d'échanges et d'informations sur la nouvelle charte avec les participants ;
- ✓ Le 16 avril 2025 : Participation à la consultation des forces vives de Kidal sur la relecture de la charte des partis politiques ;
- ✓ Le 12 septembre 2025 : Participation à la réunion conjointe membres des commissions d'organisation du 22 septembre et la biennale artistique et culturelle 2025 ;
- ✓ Le 16 septembre 2025 : Participation à l'atelier du projet IMIDIERA dans la salle de la

société civile Kidal ;

- ✓ Le 18 septembre 2025 : Participation à la semaine nationale de la réconciliation (SENARE) 4<sup>ème</sup> Edition ;
  - ✓ Le 22 septembre 2025 : Participation à la cérémonie du 65<sup>ème</sup> anniversaire de l'indépendance du MALI au camp II de Kidal ;
  - ✓ Le 24 septembre 2025 : Participation à la réunion de mise au point de la de la situation de la biennale phase régionale ;
  - ✓ Le 25 SEPTEMBRE 2025 : Participation à la réunion d'informations sur la mission d'évaluation multisectorielle des besoins des PDI ;
  - ✓ Le 26 septembre 2025 : Entretien avec Mr Assalim AG Abanassa chef fraction de Takalote sur la situation de recasement des élèves de Takalote au chef de région ;
  - ✓ Du 26 au 28 septembre 2025 : Participation à la phase régionale de la biennale artistique et culturelle de Kidal ;
  - ✓ Le 6 octobre 2025 : Réception des responsables du projet national MALI-DENKO pour présentation projet ;
  - ✓ Le 7 octobre 2025 : Déplacement à l'école ALIOU Kidal dans entretien avec autorités scolaires pour le recasement des élèves du cercle de Takalote ayant quitté par contrainte le cercle ;
  - ✓ Le 8 octobre 2025 : Assistance sur demande du DIRECTEUR de Cabinet du Gouverneur à l'entretien entre le DIR/CAB et les responsables du projet national : MALI-DENKO ;
  - ✓ Le 9 octobre 2025 : Réception de 20 tonnes de dons en riz offertes par le commissariat à la sécurité alimentaire(CSA) dans cadre distribution gratuite plan national réponse 2025 ;
  - ✓ Le 10 octobre 2025 : Participation à la réunion dans cadre organisation biennale artistique et culturelle 2025 ;
  - ✓ Le 11 octobre 2025 : Distribution alimentaire gratuite aux populations du cercle de Takalote (20) tonnes offertes par le (CSA) ;
  - ✓ Le 13 octobre 2025 : Participation à la réunion sur les préparatifs des activités de la 3<sup>ème</sup> édition du mois de solidarité et de la lutte contre l'exclusion ;
  - ✓ Le 24 octobre 2025 : Réception par le Préfet de Takalote, le Gouverneur de la région de Kidal à Salo et Touzek commune de Touzek dans cadre visite de terrain ;
  - ✓ Le 30 octobre 2025 : Participation à la rencontre d'échanges et de sensibilisation (sécurité, approvisionnement, gestion de la crise d'hydrocarbure) ;
  - ✓ Le 31 octobre 2025 : Participation à la réunion de restitution de la mission d'évaluation multisectorielle des besoins des PDI ;
  - ✓ Le 7 novembre 2025 : Réception par le Préfet à koniba commune de Takalote, le Gouverneur de la région de Kidal accompagné d'une forte délégation dans cadre visite de terrain aux populations retournés chez soi ;
  - ✓ Le 11 novembre 2025 : Participation à la journée nationale des autorités et légitimités traditionnelles ;
  - ✓ Le 14 novembre 2025 : Participation à la célébration de l'anniversaire de l'AN II de la reconquête de la région de Kidal par les FAMA ;
  - ✓ Le 21 novembre 2025 : Tenue sous présidence Préfet du cercle de Takalote, rencontre de concertation d'échange, d'information et de sensibilisation entre représentant de l'Etat et les chefs de village et fraction du cercle de Takalote.
- SOUS-PREFETS
- ✓ Du 23 au 24 mai 2025 : Participation du sous –préfet d'Amassine assurant l'intérim du préfet à l'arrivée du ministre de la défense et des anciens combattants à kidal ;

- ✓ Le 15 juillet 2025 : Remise au sous –préfet d’Amassine assurant l’intérim du sous –préfet de Tassik un important lot de médicaments offerts par la Direction Régionale de la Santé de Kidal à la population de Tassik.

## **2-Difficultés rencontrées :**

Elles sont :

- L’insécurité ;
- La gestion des personnes déplacées Internes (PDI) ;
- L’inexistence de certains services techniques au niveau du cercle ;
- Manque d’infrastructures pour les représentants de l’Etat et services techniques socio de base ;
- Manque d’institutions financières ;
- Manque de moyens de transport ;
- Manque de structure de base communale.

## **3-Propositions de solutions aux difficultés**

A court terme-moyen terme

- La sécurisation de la population et de leurs biens ;
- La mise en place des structures de base pour le développement du Cercle ;
- Procéder à la construction des infrastructures pour l’administration, les services techniques ;
- La mise à la disposition du personnel de l’Etat des moyens de transport
- L’exécution progressive des lois N°2023-006 et 007 du 13 mars 2023 avec la mise en place des délégations spéciales au compte des collectivités territoriales pour la gestion des affaires courantes dans les communes, arrondissements et le cercle ;
- Envisager le retour progressif des personnes déplacées.

## **4-Perspectives pour l’année 2026 :**

- Construction des CSCOM dans toutes les communes
- Réhabilitation et équipements des CSCOM existants
- Réhabilitation des logements démolis par les groupes armés terroristes ;
- Affectation du personnel qualifié dans toutes les structures de santé ;
- Dotation des structures de santé en matériel et équipement adéquats.
- Retour définitif de toutes les populations déplacées.

## **5-Activités des partenaires au développement :**

Les Organisation Non Gouvernementales interviennent timidement dans le développement de la localité.

## **CONCLUSION**

En dépit de la dégradation de la situation sécuritaire et du déplacement de la population, des résultats satisfaisants ont été obtenus en 2025 qui sont entre autres :

La présence effective des représentants de l'Etat au niveau cercle et arrondissements : Takalote, Amassine, Tassik, Touzek ;

- L'opérationnalisation de l'école de Takalote grâce à l'implication personnelle du Gouverneur de la région de Kidal ;

— Le recasement des élèves de Takalote et Tassik au chef-lieu de la région de Kidal suite aux exactions des groupes armés terroristes au mois de juillet 2025 ;

- Le retour progressif des populations déplacées ;
- L'instauration progressive de l'état de confiance de la population avec la multiplication des patrouilles de proximités effectuées par les FAMA qui a galvanisé la population avec leur retour en nombre chez soi ;
- La pluviométrie de cette année a été très satisfaisante ayant eu un impact positif sur les pâturages avec une abondance en herbe et végétation pour le bonheur des animaux et les humains.

Takalote, le 30 Novembre 2025

**Le Préfet**

**LCL FANTA-MADY KEITA**